

Nombre de Conseillers
 en exercice : 23
 Présents : 19
 Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil municipal,
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
 à la mairie, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
 Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
 Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. LARROQUE Joël, Mme
 MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. VALADON
 Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER
 Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : M. JANICOT Philippe, Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT
 Philippe), M. TOURNIEROUX Vincent (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M.
 Bernard ZBORALA.

Secrétaire de séance : Mme DEBAYLE Michèle

12. Vote des taux d'imposition 2026.

Les recettes prévisionnelles liées aux taxes foncières sur les propriétés bâties, sur les propriétés non bâties ainsi que pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour l'année 2026 sont présentées.

Compte tenu des taux actuels et du niveau de Boisseuil vis-à-vis des autres communes de Limoges Métropole, il serait opportun d'augmenter les taux de 3 %.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **de fixer les taux suivants applicables au 1^{er} janvier 2026 :**
 - **taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,13%,**
 - **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 77,18%,**
 - **taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 17,11%.**

VOTE 20	POUR 15	CONTRE 0	ABSTENTION 5
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
 Les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures
Le 1^{er} adjoint aux finances,
Thierry VALADON

